



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

À Caen, le 16 avril 2021

PRIORITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS ENSEIGNANTS ÉLIGIBLES À LA VACCINATION : 5 centres de vaccination ouverts dans l'académie

La vaccination est une priorité nationale pour la bataille contre le Covid-19. C'est pourquoi le gouvernement a présenté des mesures permettant d'intensifier la campagne de vaccination dans les jours et les semaines à venir. A ce jour, près de 12 millions de Français ont pu être vaccinés. Depuis le 12 avril, les personnes âgées de plus de 55 ans, même sans comorbidités, sont éligibles à la vaccination.

Des campagnes ciblées sont en cours d'organisation pour faciliter la vaccination des professions les plus exposées au virus, en particulier les personnels de l'État et des collectivités territoriales exerçant dans les écoles, collèges et lycées, publics ou privés, au contact des élèves.

C'est pourquoi, dès demain, samedi 17 avril, les personnels de 55 ans et plus exerçant au contact des élèves en école, collège et lycée bénéficient de créneaux dédiés de vaccination, dans des centres de vaccination spécifiquement identifiés. Cette solution sera proposée *a minima* pour les deux prochaines semaines, y compris les week-ends.

Les agents concernés devront, pour bénéficier de cette priorité, se munir d'une pièce justifiant de l'exercice du métier enseignant (carte professionnelle, bulletin de salaire accessible sur l'ENSAP...) ainsi que d'une pièce d'identité et d'une carte vitale ou d'une attestation de droits.

La liste des 5 centres de vaccination ouverts pour ces personnels prioritaires ce week-end dans l'académie de Normandie est établie par l'**ARS**.

Elle est consultable sur le site de l'académie avec l'ensemble des modalités pratiques : www.ac-normandie.fr

Contact

Laure Cours-Mach
Tél. 06 79 31 21 09
Mél. presse@ac-normandie.fr
www.ac-normandie.fr